

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Déclarations de Fabien Géry, maire adjoint à la Culture et de Frédérique Lardet, maire adjointe au Commerce et à l'Économie locale**

**Haras : l'équipe municipale imprime sa marque au projet**

**Fabien Géry : « L'équipe municipale a étudié avec les services concernés le projet du Haras, avec le souci d'en connaître tous les éléments et l'objectif d'en améliorer certains aspects pour répondre aux besoins des Annéciens et à ceux du territoire. » Ce projet est donc confirmé sur son enjeu majeur – la création de la Cité internationale de l'animation – et modifié sur ses deux autres composantes : le parc sera agrandi, ses usages et ses formes naturelles vont être soumis à une concertation ; la halle gourmande devra être accessible à tous, valoriser les produits locaux et son futur exploitant garantir un niveau d'investissement tout au long des 20 ans d'exploitation.**

**Fabien Géry : « L'équipe municipale renouvelle son soutien total à la Cité internationale de l'animation. Cet équipement culturel est complémentaire du pôle économique des « Papeteries Image Factory » à Cran-Gevrier, lieu-totem d'une filière économique qui représente plus de 1200 emplois dans notre territoire. »**

« Destinée au grand public, cette Cité de l'animation va permettre à tous les habitants, les scolaires et les jeunes, ainsi qu'à tous les visiteurs de la ville, d'accéder à des activités et des événements autour du film d'animation et à l'éducation à l'image. Cette Cité sera un lieu d'échanges, de visites, de découvertes, grâce à une exposition permanente (pilotée par le Musée-Château qui possède aujourd'hui la plus belle collection française dédiée au cinéma d'animation), des expositions temporaires, un espace de médiation, une salle de projection et de conférences et une résidence d'artistes. La ville deviendra ainsi la capitale mondiale de l'animation toute l'année, et non plus seulement pendant la durée du Festival. »

« Deuxième composante du projet, le parc arboré va prochainement faire l'objet d'une concertation pour définir les usages souhaités par les Annéciens – comment les différents publics veulent-ils en profiter ? – et les types de nature – sauvage, urbaine, cultivée... – de ce parc. En outre, la dimension de la « place fontaine » prévue sur l'actuelle carrière sera réduite d'environ 25 %, ce qui permettra l'agrandissement du parc. La gestion de la ressource en eau risque en effet d'être plus contraignante dans les années à venir. Cette place permettra aussi d'organiser des événements tout au long de l'année. »

**Frédérique Lardet : « Concernant la halle gourmande, l'équipe municipale travaille encore avec les services sur la finalisation de sa délégation de service public, pour s'assurer qu'elle sera un lieu populaire, avec des prix accessibles et qu'elle proposera des produits diversifiés de qualité, locaux ou biologiques. Le futur gestionnaire devra assurer un investissement suffisant tout au long des 20**

ans d'exploitation, la Ville souhaitant retrouver un équipement en bon état d'entretien et de fonctionnement à l'issue de cette délégation de service public. Le futur contrat sera soumis au conseil municipal du 14 décembre. »

**Fabien Géry** : « Ainsi modifié, le projet du Haras va pouvoir continuer à être étudié et avancer avec toutes les équipes à l'œuvre dans les mois qui viennent, pour un début des travaux prévu fin 2021.

Le projet du Haras est soutenu par l'État, la Région et le Département. Cela représente plus de 8 millions de subventions de ces partenaires, sur un budget total d'environ 26 millions HT. »